

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

LORS DE LA RECEPTION DES COMMERCANTS

A L' OCCASION DE LA BRADERIE

SAMEDI 31 AOUT 1991

Monsieur le Président de la

Fédération Lilloise du Commerce,

• Monsieur le Président de l'Union des
Artisans de la Région
du Nord

• Mesdames et Messieurs les

Présidents d'Unions Commerciales,

• Mesdames et Messieurs les

Elus,

• Monsieur le Président
de la chambre de
commerce et d'industrie
de Lille Métropole Européenne

• Mes Chers Collègues,

• Mesdames, Messieurs,

• à la représentation
de la chambre
de Lille -

C'est toujours avec un très grand plaisir que je participe à cette rencontre traditionnelle avec les représentants du commerce et de l'artisanat de notre Ville et j'apprécie particulièrement cette manifestation organisée chaque année, à la veille de la braderie.

Car même si un dialogue franc, direct et permanent s'est instauré depuis de nombreuses années entre la Municipalité et le monde du commerce - je remercie en particulier mes Collègues B. ROMAN et J. DELANNOY qui l'animent - cette rencontre de rentrée permet de dresser un rapide bilan de nos actions, de faire le point des dossiers en cours et d'évoquer quelques projets.

Je suis particulièrement heureux d'accueillir parmi nous le nouveau Président de la Fédération Lilloise du Commerce, M. Richard BIALEK, qui succède à M. Michel DHAINÉ, et tiens à le féliciter de son élection. J'en profite également pour saluer l'action de l'ensemble de l'équipe de la Fédération avec qui nous entretenons d'excellents rapports, dans le souci constant du développement économique de la Ville. Je suis persuadé que ces relations étroites seront poursuivies avec M. BIALEK et ses collaborateurs à qui j'adresse des vœux de totale réussite dans leurs nouvelles fonctions.

A ce propos, j'ai bien noté, M. le Président, votre souhait de voir instituer, en Mairie, un "Monsieur Commerce", interlocuteur unique qui assurerait la coordination et le suivi des différentes questions liées au commerce local. Je pense que cette fonction est d'ores et déjà assurée par M. Jean DELANNOY dont la disponibilité et la compétence assurent indéniablement cette nécessaire liaison permanente entre la Mairie et le tissu commercial.

Néanmoins, il est vrai qu'au niveau de l'Administration Municipale, le suivi des dossiers relatifs au commerce pourrait être intensifié et j'y veillerai particulièrement en liaison avec M. le Secrétaire Général de la Mairie.

Organisé à l'occasion de la braderie, notre entretien d'aujourd'hui consacre également l'immense potentiel d'animation à la Ville de Lille. Je n'insisterai pas sur ce que représente dans la vie d'une cité qui affirme sa vocation internationale, un évènement aussi extraordinaire que la braderie.

Son succès et son extension, dans le temps et dans l'espace, nous posent d'ailleurs chaque année, il faut le reconnaître, bon nombre de problèmes.

Aussi, cette année encore, grâce à l'intervention de mon Collègue Pierre BERTRAND et en collaboration étroite avec tous les partenaires de cet extraordinaire rassemblement populaire, nous avons souhaité, non pas réglementer à outrance, mais apporter simplement quelques "garde-fous" dont chacun comprend bien la nécessité.

Je puis vous annoncer que dès l'an prochain, nous officialiserons, par arrêté municipal, le commencement de la braderie après le Marathon de Lille, c'est-à-dire, finalement, que nous régulariserons la situation existante.

Mais la braderie 1991 présente pour les Lillois et la Municipalité, une signification toute particulière.

Certes, depuis l'an dernier, de gros chantiers ont été entrepris, poursuivis ou achevés (Palais des Beaux-Arts, Place Déliot, Halles de Wazemmes, pour n'en citer que quelques uns) mais 1991 a surtout vu le démarrage effectif du projet EURALILLE

Symbolisée par la présence du stand EURALILLE où chacun pourra compléter son information sur le programme du Centre d'Affaires et concrétisée par le lancement, il y a quelques mois, des premiers travaux, la braderie 1991 marque véritablement le développement extraordinaire de Lille. Cet autre "chantier du siècle" pour la Ville est donc à présent entré dans sa phase opérationnelle et l'on peut admirer - je pense que le terme est justifié - l'avancement des travaux.

Le Centre d'Affaires de Lille constitue l'un de ces projets moteurs. Plus particulièrement, le "triangle des gares", pôle d'activités commerciales, aura cette fonction d'entraînement pour l'ensemble du commerce local.

Elaboré là encore en étroite concertation avec les représentants des organismes socio-professionnels du commerce, il sera le pivot de la revitalisation commerciale de l'ensemble de la Ville. J'ajoute que la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial, structure de concertation par excellence, a émis un avis quasi-unanime sur le projet, ce qui témoigne du large consensus dégagé autour de cette idée de pôle commercial central.

Aujourd'hui, ce projet est nettement entré dans sa phase opérationnelle puisque le permis de construire est déposé, la consultation des entreprises en cours et les appels d'offres seront terminés à la mi-septembre.

Mais encore une fois, ce nouveau centre commercial n'a de justification que s'il s'insère dans un dispositif général et cohérent de développement des activités commerciales de la Ville.

Et je suis persuadé que nous sommes engagé dans cette voie.

Car ce rayonnement est partout présent.

Dans le centre ville d'abord.

La Grand' Place, point d'orgue de l'extension du secteur péétonnier a bénéficié d'un réaménagement de très haute qualité. Je tiens à souligner combien est appréciée, en particulier, l'esthétique du mobilier urbain installé par les commerçants, que je tiens à remercier à nouveau de leur participation active à la restructuration de ce site.

Dans ce secteur stratégique, je signalerai également la poursuite des travaux de rénovation de la rue Esquermoise ainsi que les projets de réaménagement de la rue des Tanneurs et de la Place Rihour.

Les études de restructuration de la Place de l'Opéra seront tout prochainement engagées.

Ces travaux de voirie sont le fruit d'une collaboration étroite entre la Communauté Urbaine et la Ville et je suis persuadé que les désagréments qu'ils provoquent, le temps des chantiers, sont finalement estompés par la compréhension des riverains et la qualité de l'aménagement final.

La réalisation de la galerie de la Voix du Nord est bien avancée et l'implantation de la FNAC consacrera cette nouvelle opération.

De même, grâce à l'aide directe de la Ville, par son intervention foncière allant même jusqu'au recours en justice, le Furet du Nord pourra s'étendre dans l'ancien Hôtel de Strasbourg.

En revanche, un dossier nous préoccupe encore, celui des Galeries de l'Opéra. Dans cette affaire, je dois déplorer l'attitude des marchands de biens dont l'intervention, ou plutôt la passivité dont ils font preuve aboutit à la persistance d'une quasi friche commerciale au coeur de l'hyper-centre.

Malheureusement, s'agissant d'une opération totalement privée, les pouvoirs du Maire ne permettent pas une action directe en vue du règlement de ce problème. Je souhaite néanmoins que toutes dispositions soient rapidement prises par les partenaires de cette opération pour assurer la réaffectation de l'ensemble immobilier. Et votre soutien dans ce dossier me sera précieux.

Ce dossier épineux ne doit cependant pas assombrir les perspectives de développement commercial des quartiers.

Dans les quartiers précisément, en dépit d'une conjoncture économique toujours difficile, nous mettons tout en oeuvre pour en conforter le tissu commercial.

Plusieurs outils nous aident dans cette démarche.

La politique de la Ville, initiée par l'action de M. Michel DELEBARRE notamment au travers de la Loi d'Orientation pour la Ville, vise à assurer l'équilibre des fonctions urbaines et donc de l'activité commerciale.

Relayée par les collectivités locales, cette politique à l'ambition de garantir les équilibres sociaux. C'est ce que nous avons entrepris depuis quelques années en élaborant les projets de quartiers, véritables schémas directeurs d'aménagement issus d'une large consultation de toutes les forces vives du quartier. Ainsi, les projets de Moulins, Wazemmes, Sud, Fives, Bois-Blancs ont d'ores et déjà été adoptés par le Conseil Municipal.

Outre l'amélioration des liaisons internes, les interventions sur l'habitat, le renforcement des équipements publics, l'armature commerciale des quartiers concernés fait l'objet d'une attention particulière.

J'en citerai quelques exemples :

* A Fives, le projet de recomposition du centre de quartier (Ilôt Brasseur) pour augmenter les capacités de stationnement et conforter le dispositif commercial de la rue Pierre Legrand,

* à Moulins, la redynamisation commerciale de la rue d'Arras, avec notamment l'implantation d'une supérette,

* à Lille-Sud, la reconquête de la rue du Faubourg des Postes, par une opération unique en France de réimplantation commerciale d'initiative et de financement uniquement publics. En effet, avec le concours de la Communauté Urbaine, nous procédons actuellement à l'acquisition, dans ce secteur, d'immeubles commerciaux vacants qui, après transformation, seront mis à la disposition de nouveaux établissements,

* à Vauban, là encore, redynamisation commerciale par l'implantation d'une moyenne surface CEDICO.

- Autre outil dont nous disposerons : la dotation de solidarité urbaine.

Elément de la politique de la Ville, ce concours particulier de l'Etat à la Ville de Lille, d'un montant^{de} 2,8 MF dès cette année, et instauré en vertu du principe de solidarité financière entre les collectivités locales est libre d'affectation. J'ai cependant souhaité le consacrer au financement d'un ensemble de petits travaux très significatifs et visibles dans les quartiers : points verts, restauration de façades, amélioration générale de l'environnement, soit un ensemble d'interventions légères mais indispensables à la préservation d'une bonne image de la Ville. La définition précise de ces programmes fera l'objet d'une large concertation.

La sécurité est enfin un élément fondamental de la politique de la Ville.

Sur ce point, on peut se féliciter que la situation dans les quartiers de Lille a été tout à fait calme pendant les vacances : il n'a pas été relevé de graves problèmes d'insécurité comme "la crise des banlieues du printemps" pouvait le laisser craindre.

Il n'a pas été relevé, non plus, de graves problèmes dans les autres villes françaises.

Rappelons qu'à Lille, les effectifs de la police nationale avaient été renforcés pendant les mois de juillet-août, par la présence d'une vingtaine d'élèves stagiaires, dont l'hébergement a été pris en charge en partie par la Ville de Lille.

Le traditionnel mouvement des effectifs de police de la rentrée laisse un solde positif de 50 gardiens pour l'ensemble de la circonscription de Lille dont une trentaine seront affectés aux secteurs de Lille et 13 dans les quatre quartiers DSQ (Moulins, Wazemmes, Sud et Fives).

Une véritable politique d'ilotage pourra donc être menée dans ce secteur où les effectifs globaux passeront de 12 à 25 gardiens.

Cet effort de la police nationale en faveur de la sécurité est complété par l'augmentation progressive des effectifs de la police municipale affectés essentiellement à des tâches de gardiennage des équipements publics, de surveillance de parkings, et de respect des règles du stationnement.

Finalement, à côté du grand projet EURALILLE, notre attention se porte donc bien sur l'ensemble des quartiers et c'est dans cette optique que l'on peut effectivement parler de politique de la Ville.

Car le développement de la Ville doit profiter à tous et en particulier aux secteurs périphériques.

Voilà donc, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en quelques mots, rappelée notre philosophie du développement de la Ville. Lille se doit d'être la Ville du respect des équilibres : équilibres entre les hommes, les activités et les quartiers.

Je suis persuadé que vous partagez cette conception et vous remercie de votre contribution à sa mise en oeuvre.

PERSONNALITES A SALUER

Gérard TIEBOT

Président de la Chambre de Commerce de Lille Roubaix Tourcoing

Alain GUISET

représentant la Chambre des metiers

M. les adjoints et conseillers municipaux

M. et Mmes les conseillers de quartiers

LES COMMERCANTS AU MAIRE DE LILLE :

"PARTONS A LA RECONQUÊTE DE NOS CENTRES VILLES"

Alors qu'à l'extérieur la Braderie entamait sa longue et folle nuit, Pierre Mauroy recevait, samedi soir, dans le salon d'honneur de l'Hotel de Ville, les représentants de la Fédération Lilloise du commerce. L'occasion, pour le maire de Lille, de faire le point sur l'aménagement de la ville et de ses quartiers.

« **C** EST avec gravité, Monsieur le Maire, que je lance un appel : "Partons à la reconquête de nos centres villes". Des mesures existent, la première étant la réduction de l'urbanisme commercial, au niveau national en remplaçant la Loi Royer qui a vu ses limites, par une autre qui permettrait au monde du commerce d'adapter sa propre stratégie de développement."
'Aujourd'hui, se sont moins les hypers que ce qui se fait autour qui est dangereux pour notre ville.' »

NN 4 sept 91



Samedi soir, à l'Hotel de Ville, le maire de Lille recevait les commerçants comme il est de tradition pour la braderie. On reconnaît, de gauche à droite, MM. Lagache, président de l'Union des artisans ; Thiebot, président de la Chambre de commerce ; Pierre Mauroy et Richard Bialek, nouveau président de la Fédération lilloise du Commerce. (Photo Patrick Delecroix).